



PÔLE D'EXCELLENCE AGRO-ALIMENTAIRE

*En tant que membre d'AGROE, ADRIANOR offre 2 pages
d'Agro-jonction
à la présentation d'une action régionale, ici :*



Accompagner le développement des circuits courts : la Chambre d'Agriculture est sur le terrain

La Chambre d'Agriculture du Nord-Pas de Calais accompagne toutes les exploitations agricoles dans le cadre de leurs projets de **diversification**. Cet accompagnement prend la forme d'outils dédiés, de conseils ou le développement de réseaux spécifiques aux circuits alimentaires de proximité.

Un conseil personnalisé

Interview de Noémie Boutillier et Sarah Duqueyroix, conseillères en diversification à la Chambre d'Agriculture du Nord-Pas de Calais.

Quels sont les enjeux des circuits courts ?

Les circuits courts permettent de concilier les exigences économiques des agriculteurs, le souci d'animation d'un territoire et le souhait de proximité et de confiance des consommateurs. Quand un agriculteur s'engage dans une démarche de circuit court, il cherche à développer ses débouchés commerciaux et à ramener la valeur ajoutée sur son exploitation. Les communes sont, quant à elles, en recherche de solutions pour dynamiser leur territoire : les agriculteurs qui vendent directement aux consommateurs répondent complètement à cet objectif. Enfin, les circuits courts permettent de recréer un **lien de confiance** entre les consommateurs, les producteurs et transformateurs des denrées.

Qu'apporte la Chambre d'Agriculture à un agriculteur qui veut développer une activité en circuit court ?

La Chambre d'Agriculture accompagne les agriculteurs à travers du conseil individuel ou collectif (formations). Elle leur apporte un appui technique et réglementaire et peut, le cas échéant, gérer les demandes de subvention aux investissements.

Au-delà, la Chambre offre de la visibilité à ses ressortissants par l'intermédiaire de ses réseaux et outils, tant auprès du grand public que des acteurs de la RHD (restauration collective notamment), milieu plus difficile à approcher pour un agriculteur isolé.

Quels types de conseils cherchez-vous à lui apporter ?

Notre champ d'intervention est vaste : nous intervenons à chacune des étapes de son projet, de l'émergence à la communication, en passant par l'étude de marché, la réglementation (hygiène, étiquetage...), la technique (méthodes de découpe ou de réalisation de recettes), la recherche de débouchés.

Comment fixez-vous les thématiques des formations à l'année ?

Nos contacts réguliers avec les agriculteurs permettent de faire émerger les besoins du terrain. L'actualité et les évolutions réglementaires viennent enrichir **le catalogue des nouvelles formations**. Enfin, nous sommes à l'écoute des tendances actuelles et des demandes sociétales. Il y a quelques années, la demande était forte pour les paniers de saison. Ils ont maintenant laissé la place aux **commandes en ligne** et aux **distributeurs automatiques** qui sont en plein essor. Notre offre de formation a évolué pour répondre à cette nouvelle attente (création de sites vitrine, communiquer via les réseaux sociaux, utilisation de l'outil « mes produits en ligne »...).

Est-ce que la Chambre d'Agriculture accompagne également les porteurs de projets individuels qui ne sont pas rattachés à un réseau ?

Oui, cela arrive. Pour autant, nous leur parlons systématiquement des réseaux portés par la Chambre et leur présentons les avantages du collectif : échanges d'informations, partage d'expérience, visibilité accrue... Nous avons d'ailleurs créé début 2017 l'association « **A la rencontre de nos fermes** » qui regroupe les différents réseaux (Bienvenue à la ferme, Anniversaires à la ferme, Vacances d'enfants à la ferme, Médiation animale) et a vocation à fédérer l'ensemble des agriculteurs diversifiés souhaitant s'inscrire dans cette démarche d'échanges. Un site internet présentant leurs activités verra le jour en janvier prochain.

Des outils dédiés

- www.ouacheterlocal.fr

Le site www.ouacheterlocal.fr référence les producteurs et les points de vente proposant des produits fermiers du Nord et du Pas-de-Calais. Le site offre 2 clés de recherche à l'internaute : par **catégorie de produits** ou par **géolocalisation**. Il compte déjà plus de 200 000 visites pour l'année 2017 et plus de 1 150 points de vente référencés.



- « Mes produits en ligne »

« Mes produits en ligne » est un logiciel innovant et modulable pour créer sa e-boutique. Il s'adresse aux agriculteurs individuels qui cherchent à développer leur débouché en vente directe grâce à un site Internet, mais également aux groupements d'agriculteurs qui créent un magasin collectif, chacun pouvant alors gérer individuellement son offre de produits. Dans le Nord et le Pas-de-Calais, l'outil « mes produits en ligne » est utilisé par 42 agriculteurs, dont 4 groupements d'agriculteurs.

- www.approlocal.fr

www.approlocal.fr est un site de commandes en ligne réservé aux professionnels, qui met en relation des acheteurs (collectivités, société de restauration, restauration traditionnelle) et des fournisseurs de produits locaux du Nord et du Pas-de-Calais (producteurs, transformateurs, grossistes, PME). Les acheteurs peuvent accéder à une gamme complète de **produits de saison** : des fruits, des légumes, de la viande, des produits laitiers... et commander directement auprès des fournisseurs.

Le site comptabilise 270 fournisseurs et 520 acheteurs, avec une très forte représentativité des collèges et des lycées (50% des inscrits).



- www.offrealimentaire-npdc.com

Le site www.offrealimentaire-npdc.com répertorie les fournisseurs de produits alimentaires du Nord et du Pas-de-Calais (producteurs, artisans, PME agroalimentaires...) afin de faciliter leur mise en relation avec des acheteurs professionnels (restauration collective, enseignes de grande distribution, grossistes, commerce de proximité, restaurants régionaux, PME agroalimentaires...).

Cet **annuaire** permet aux fournisseurs de renseigner leurs coordonnées, de référencer leurs produits, d'être alertés quand les acheteurs déposent des besoins. Les acheteurs peuvent consulter l'annuaire mais aussi déposer leurs besoins, leurs appels d'offres...

Contacts : Noémie Boutillier et Sarah Duqueyroi
conseillères en diversification
Chambre d'Agriculture du Nord-Pas de Calais

56 avenue Roger Salengro – BP 80 039
62 051 SAINT LAURENT BLANGY
Tél.: 03 21 60 57 57

noemie.boutillier@agriculture-npdc.fr - sarah.duqueyroi@agriculture-npdc.fr